

Le Bon Dieu m'a de plus fait la grâce de pouvoir visiter les grandes Basiliques de Rome et d'y célébrer la sainte messe, en l'honneur des S. Apôtres, pour obtenir leur protection toute spéciale, en faveur du clergé et des fidèles de ce diocèse. Nous savons que Dieu écoute favorablement les prières que les pasteurs lui adressent pour le salut des peuples confiés à leurs soins. Je reviens donc avec l'humble confiance que mon pèlerinage au tombeau des SS. Apôtres ne sera pas sans quelques fruits de bénédiction pour cette chère Eglise de Québec.

Ainsi malgré le mauvais état de ma santé qui a toujours été chancelante, depuis mon départ, je m'estime cependant heureux d'avoir fait ce voyage ; et ma joie aujourd'hui serait parfaite, si je n'avais à déplorer avec vous la perte de deux dignes prêtres qui ont rendu tant de services à l'Eglise et à leur pays, et qui laissent un vide si difficile à remplir.

Mais il ne faut pas que la douleur de cette perte nous fasse oublier les bienfaits de Dieu. Soumis à la volonté sainte, songeons à le remercier de nous avoir donné de nouveaux intéressés dans le ciel, et à nous rendre dignes de leur protection.

Dans cette intention, je vous invite à chanter une grand'messe d'action de grâce, le jour qui vous sera le plus commode, et à profiter de cette réunion des fidèles pour leur faire connaître en résumé la vie et le glorieux triomphe des Saints que l'Eglise vient d'inscrire sur la liste de ceux que nous pouvons invoquer publiquement. La brochure ci-jointe, extraite des pièces publiées à Rome, à l'occasion de la canonisation qui vient d'avoir lieu, vous servira à remplir cette tâche agréable, pour la gloire de l'Eglise et pour notre propre avantage à tous, pasteurs et troupeaux.

Vous serez bien aise d'apprendre qu'ayant représenté au S. Père que beaucoup de prêtres avaient des scrupules sur la validité des messes célébrées avec du vin dont la pureté pouvait être douteuse, Sa Sainteté a bien voulu, par un indult du 25 mai dernier, décharger les prêtres du diocèse de l'obligation de réitérer les messes dites par le passé *bonâ fide*, malgré le défaut de matière suffisante pour le S. Sacrifice.

Agréez, Monsieur le Curé,

l'assurance de ma sincère estime,

✠ C. F. EV. DE TLOA,

*Administrateur.*